



A.M.O.P.A
Association des Membres
de l'Ordre des
Palmes Académiques
(Section de Suisse)

31^e Assemblée générale ordinaire du 23 mars 2019 à Fribourg

placée sous la présidence d'honneur de Madame Anne Paugam, Ambassadrice de France en Suisse
Restaurant de l'Aigle Noir, Fribourg

PROCÈS-VERBAL

Personnalités invitées

- M. Thierry Steiert, syndic de Fribourg
- M. Renaud Lallement, conseiller adjoint de Coopération et d'Action culturelle à l'Ambassade de France
- M. Jean-Michel Fouquet, président de la section de Haute-Savoie de l'AMOPA
- M. Alain-Jacques Tornare, historien, collaborateur scientifique aux Archives de la ville de Fribourg

Personnalités excusées

Mme Anne Paugam, ambassadrice de France à Berne, nous a fait parvenir un message nous priant d'excuser son absence aujourd'hui, retenue par d'autres obligations. Elle souhaite plein succès à notre assemblée.

Membres excusés

Philippe Alblanalp, Nicole Angel, Janine Bézaguët, Patrick Cantor, Michèle Crogiez, Gilbert Dalmas, Éric Fumeaux, Jean Guinand, Rémy Hildebrand, André Hurst, Jean-Pierre Javet, Christine Le Pape Racine, Claude Reichler, Anne-Madeleine Rigolini, abbé Jean-Pierre Schaller, Niklaus Schatzmann, Jacques Sperisen, Jean-Yves Tillet, Mireille Venturelli

Membres présents

Marc Blatter, Jean-Claude Brès, Benoît de Diesbach, Sylviane Dupuis, Jean-Jacques Friboulet, Zavoche Houchangnia, Elisabeth Kleiner, Christine Le Quellec Cottier, Georges Maeder, Fabienne Marina, Henri Moser, Laurent Passer, Alain Petitpierre, Michèle Roulet, Peter Schnyder, Philippe Terrier, François Vouilloz, Christoph Zimmerli

Ordre du jour :

1. Accueil de messages de bienvenue par le Président
 - Allocution de M. Thierry Steiert, syndic de Fribourg
 - Allocution de M. Renaud Lallement, conseiller adjoint de Coopération et d'Action culturelle à l'Ambassade de France
2. a) Désignation des secrétaires de séance : MM. Petitpierre, Maeder et Schnyder
b) Acceptation du procès-verbal de l'AG de 2018 à Bâle
3. Rapports du président, du trésorier, des vérificateurs des comptes
4. Discussion et approbation des rapports
5. Fixation des cotisations
6. Fonds Leuba
7. Programme d'activités 2019
8. Divers

1. Accueil et message de bienvenue par le Président

Georges Maeder accueille les participants et, au nom du comité, leur souhaite la bienvenue à Fribourg en les remerciant de leur présence à notre assemblée générale. Il transmet la liste des personnes excusées qui font toutes part de leurs regrets de ne pouvoir participer à l'assemblée.

- **Allocution de M. Thierry Steiert, syndic de Fribourg** qui fait part de sa satisfaction d'accueillir notre assemblée dans ses murs !

- **Allocution de M. Renaud Lallement, conseiller adjoint de Coopération et d'Action culturelle à l'Ambassade de France** qui, entre autres, avec humour, partage quelques anecdotes relatives aux décorations françaises en général et aux palmes académiques en particulier à la suite de la décision de diminuer de 45% le nombre de nominés.

2. a) Désignation des secrétaires de séance : Alain Petitpierre et Peter Schnyder

b) Acceptation du Procès-verbal de l'AG de 2018 à Bâle

Le PV est accepté à l'unanimité, avec remerciements à ses auteurs.

3. Rapports du président, du trésorier, des vérificateurs des comptes

Le rapport du président est annexé à la présente.

Le trésorier présente/commenté les comptes et remercie en particulier Henri Moser pour son don. En cumulant le compte courant et le compte Leuba, le résultat de l'exercice présente un léger déficit de 73,33 francs, soit 0,34%. Il relève que le 60% de nos charges est dévolu au versement de la cotisation de notre section à l'AMOPA de Paris.

Madame Fabienne Marina, au nom des deux vérificatrices des comptes, lit leur rapport et remercie le trésorier pour la parfaite tenue des écritures.

4. Discussion et approbation des rapports

Les trois rapports sont approuvés.

5. Fixation des cotisations

Georges Maeder présente au nom du comité l'argumentaire plaidant pour une augmentation de 60 à 70 francs dès 2020 :

- Augmentation des frais de gestion du compte PostFinance (12 x 5.- = 60 francs par an)
- Légère diminution de l'effectif de nos membres
- Diminution du nombre de décorations à l'Ordre des Palmes académiques
- Augmentation du montant de la cotisation à l'AMOPA-France dès 2019 (décision de l'AG de Compiègne de 2018)

Discussion et vote :

Un premier vote débouche sur une acceptation de l'augmentation des cotisations de 60 à 70 francs à l'unanimité. A l'issue de ce vote, Laurent Passer fait une nouvelle proposition qui consiste à fixer la cotisation à 75.00 francs au lieu de 70.- francs, comme le propose le comité. Par 12 voix contre 6, cette dernière suggestion est refusée.

6. Fonds Leuba

Poursuite de notre soutien au *Prix Goncourt 2019, le choix de la Suisse* : reconduction de notre subvention de 500 francs aux sept hautes écoles partenaires (Bâle, Berne, Fribourg, Neuchâtel, Université de Suisse italienne, Zurich (Université et EPFZ).

Résultat de notre demande de subventionnement adressée en 2018 au Fonds de mutualisation pour la jeunesse pour les associations AMOPA de l'étranger : versement de 1000 euros en faveur du Fonds LEUBA.

7. Programme d'activités 2019/2020

- **Relations avec les sections de France voisine :**
 - AMOPA Haute-Savoie 74 : poursuite de nos activités communes
 - AMOPA Doubs : invitation prévue à Besançon
- **Soutien au Choix Goncourt de la Suisse (Fonds Leuba)**
- **Semaine de la langue française et de la francophonie 2020 (Berne et Tessin)**
- **AMOPA-Ticino : 150e anniversaire de la naissance de Gide**
 - Exposition *Voyage au Congo et Retour au Tchad*
 - Conférence de Peter Schnyder
- **Revue de l'AMOPA : contribution** émanant de membres de la section suisse (Peter Schnyder)
- **AG 2020**
- **Liens avec l'Ambassade de France à Berne**

8) Divers et clôture de l'AG
L'assemblée se clôt à 12h20

Georges Maeder, Alain Petitpierre et Peter Schnyder